



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 307

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160556

Direction en charge : Ressources Humaines

Objet : Création 2 postes agents spécialisés écoles maternelles - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALLO, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 307

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160556

Direction en charge : Ressources Humaines

Objet : Création 2 postes agents spécialisés écoles maternelles - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Afin de permettre la poursuite des missions afférentes à la direction de l'Éducation- Petite Enfance, il convient de créer 2 postes d'Agents Spécialisés des Écoles Maternelles .

□ **Motivation et Opportunité :**

La ville de Saint-Étienne accueillera 4 classes maternelles supplémentaires dans les écoles publiques du 1er degré à compter de la rentrée 2016-2017.

Afin de couvrir l'ensemble des classes maternelles de la Ville, la direction doit procéder à l'affectation de 2 ATSEM dans les écoles concernées, soit 0,5 ATSEM par classe.

□ **Contenu :**

Compte tenu d'une part de l'augmentation du nombre de classes maternelles sur la ville, et d'autre part des missions spécifiques dévolues aux ATSEM auprès des enseignants, il est nécessaire de créer 2 postes d'agents spécialisés des écoles maternelles soit 2 postes de catégorie C sur le cadre d'agents spécialisés des écoles maternelles.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Étienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : Dépense : 21 663€
(64988€ en année pleine)

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	21 663€ (64988€ année pleine)					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir approuver la création de 2 postes d'agents spécialisé des écoles maternelles (catégorie C)

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 - chapitre 012 - articles 641 et suivants
Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Michel BEAL